

Projet éducatif

Multi accueil ARC EN CIEL

La serre

81710 SAIX

05.63.59.59.51

CRÈCHE ARC EN CIEL

PROJET PEDAGOGIQUE 2008

L'accueil en structure collective, est un thème, un objectif, que je qualifierai de commun, que l'on retrouve dans toutes les structures d'accueil petite enfance. Mais cependant, il est unique et complexe dans le sens où il est pensé et réfléchi par une équipe et un lieu d'accueil qui sera différent d'un endroit à un autre.

Accueillir, c'est accepter et reconnaître l'autre différent dans ce qu'il est. Dans une structure multi accueil, tous les jours, nous devons nous adapter à des accueils différents, leur donner du sens, un but, afin de faire de la crèche un lieu de vie, d'apprentissages, et créer du lien entre les personnes.

Pour y parvenir nous avons mené une réflexion autour de 4 grands objectifs qui sont travaillés au quotidien dans notre structure.

I L'ACCUEIL DES PARENTS, L'ACCUEIL DES ENFANTS :

1. L'ACCUEIL DES PARENTS :

Première rencontre

L'inscription

Le temps d'adaptation

L'accueil au quotidien

2. L'ACCUEIL DES ENFANTS :

L'adaptation

Les séparations et les retrouvailles

L'enfant au sein du groupe

L'objet transitionnel

Passage dans une autre section

2 ACCUEILLIR L'ENFANT DANS UN CADRE DE VIE DE QUALITE, ADAPTE ET REpondant A SES BESOINS :

L'aménagement de l'espace intérieur

L'aménagement de l'espace extérieur

L'aménagement des différents temps forts de la journée

Autour du repas

Autour du sommeil

Autour de la santé et apprentissage des règles d'hygiène

Autour des jeux des temps d'animation

3 LA COHERENCE DES EQUIPES EDUCATIVES

4 MISE EN PLACE PROGRESSIVE DE MESURES D'EVALUATION :

Evaluation en interne

Evaluation externe :

- Pôle social petite enfance
- Commission sociale

I L'ACCUEIL DES PARENTS, L'ACCUEIL DES ENFANTS

1. L'ACCUEIL DES PARENTS :

Première rencontre :

L'accueil des parents se fait lors de la toute première rencontre, c'est-à-dire au moment où le parent dépose une demande d'inscription, ou lors du premier contact téléphonique. La directrice est à l'écoute des parents, ils vont exprimer leur démarche, leur choix pour l'accueil collectif, évoquer leur questionnement, leurs craintes ou leurs angoisses. Dès ce premier contact, il faudra rassurer, échanger, afin de créer un lien de confiance, pour pouvoir mieux se connaître par la suite.

L'inscription :

Elle se fera sur rendez-vous avec la directrice en présence de l'un ou des deux parents, et l'enfant. Elle se déroulera comme suit :

- Demande souhaitée par la famille
- Présentation du règlement intérieur
- Présentation du déroulement d'une journée type
- Visite de la crèche, plus précisément du service de l'enfant
- Présentation de l'équipe
- Les horaires d'accueil : 7h30-9h00 accueil du matin, 10h45-12h15 accueil de midi, 13h30-15h30 accueil de l'après midi, 17h30-18h30 accueil du soir.
- Organisation en trois services : les bébés, les moyens, les grands

L'adaptation ou garde progressive :

Elle est nécessaire, car l'enfant accueilli, à jusqu'au jour de son entrée en crèche plus au moins été en contact avec des personnes de la famille, le plus souvent avec maman, ou aura connu un tout autre mode de garde. L'adaptation est une phase importante pour les parents, c'est en quelque sorte une deuxième séparation, physique et fusionnelle. Notre rôle sera d'accompagner le parent et l'enfant dans cette séparation, de verbaliser les situations, de dédramatiser et surtout de créer un climat de confiance. Elle se déroulera en trois temps :

1 temps :

- Une personne référente du groupe de l'enfant s'occupe de cet accueil durant les trois séances. Les jours et heures sont définis à l'avance en fonction des disponibilités du service, nous souhaitons qu'il y ait une régularité de la part des familles.
- Le parent rempli au préalable une fiche individuelle de renseignements sur les habitudes, rythmes, développement, de son enfant, qui sont partagés avec la professionnelle.
- On explique le fonctionnement du service concerné
- On est à l'écoute de l'approche éducative des parents, afin de définir comment ou quelles actions nous pourrions mettre en place, afin de la respecter.
- On observe avec les parents la façon dont se comporte l'enfant au sein du groupe lors de cette première visite
- On apporte un soutien à la parentalité (communication, échanges).

2 temps :

- Le parent accompagne son enfant, reste un peu (il pourra mieux appréhender la façon dont on travaille), puis laisse son enfant selon un temps de garde défini avec la référente
- Observation de l'enfant seul au sein du groupe, afin d'adapter la prochaine séance.

3 temps :

- Temps individuel pour l'enfant, le parent n'est pas là. Le temps de garde effectué est celui correspondant au temps de garde souhaitée. L'enfant prend un biberon avec la professionnelle, et effectue une sieste à la crèche.

Selon le déroulement de cette séance on pourra proposer deux autres temps de garde progressive. Un petit bilan est fait avec les parents, afin de vérifier ensemble que les objectifs de départ soient atteints, vérifier si cela convient aux parents ou pas.

L'accueil des familles au quotidien :

Nous accordons une grande importance à l'échange oral entre les parents et les professionnelles, ceux que nous appelons aussi les temps de transmissions lors des séparations et des retrouvailles du matin et du soir. Par le biais du panneau d'affichage présent dans le couloir, les parents peuvent consulter des informations générales

concernant la vie la crèche, les avis de fermeture..... De même, lors de la facturation, un petit message peut être glissé aux familles, un encadré étant réservé à cet effet.

Ce temps de transmission a pour but :

- D'avoir tous les renseignements nécessaires concernant l'enfant
- De parler de l'évolution, du développement de l'enfant, de situer l'enfant en tant qu'individu au sein du groupe
- De faire état de la journée passée
- De parler de situations éducatives vécues ou à venir
- De faire un travail de prévention en matière de santé
- D'effectuer un travail de soutien à la parentalité
- De vérifier si les objectifs de départ sont atteints, si le parent se retrouve dans ses attentes et dans le fonctionnement mis en place

2. L'ACCUEIL DES ENFANTS :

L'adaptation :

Comme citée ci-dessus elle se déroule en trois temps. L'enfant est présent à chaque fois. La référente est disponible pour cet enfant, elle introduit l'enfant au sein du groupe, lui fait visiter le service dans lequel il va évoluer. Elle lui apporte repère et sécurité vis-à-vis des autres enfants, lors de la séparation avec ses parents, lors des moments nostalgiques ou d'angoisses.

Ce temps d'adaptation sera prolongé ou écourté selon la façon dont la vit l'enfant.

Les séparations et les retrouvailles :

Elles sont le lien entre la maison et la crèche, entre la famille et les professionnelles. Les échanges entre les parents et les professionnelles sont donc très important et sont faits en présence de l'enfant, tout est dit du déroulement de la journée que se soit du positif ou du négatif.

Rôle des professionnelles ?

- Demander ce qui s'est passé la veille, durant la nuit, les traitements etc...
- L'enfant est accueilli individuellement, par un bonjour, il est introduit dans le service en le nommant par son prénom. De ce fait le professionnel le reconnaît, l'identifie et tout le monde est averti de son arrivée.
- Un petit câlin sera peut être nécessaire pour se séparer
- L'objet transitionnel est accepté et laissé après le départ des parents. (Soit l'enfant s'en détachera tout seul, soit l'adulte l'y aidera).

L'accueil de l'enfant au sein du groupe :

Les besoins individuels des enfants sont pris en compte au sein du grand groupe. Chaque enfant a son casier dans le hall d'accueil, son casier en salle de change, son lit toujours dans le même dortoir et positionné au même endroit, le tout symbolisé soit par sa photo, un dessin, son prénom.

Les activités mises en place dans chaque service seront adaptées aux besoins de l'enfant, afin de l'amener à se sentir un être unique et à part entière au sein du groupe.

Comment y parvenir ?

- Stimuler l'enfant par le biais d'activités, par des temps d'animations adaptés et dont l'adulte appréciera de les présenter et de les partager.
- Solliciter l'enfant par l'échange oral, autour d'un conte, d'ateliers musicaux....
- Accompagner l'enfant dans la découverte de l'autre, différent de lui-même, dans la découverte du monde qui l'entoure. De ce fait c'est guider l'enfant dans la confrontation, la frustration, voire le conflit et apprendre à le résoudre.
- En optimisant l'aménagement de l'espace intérieur et extérieur en fonction des différentes sections.
- En veillant à la sécurité physique, affective de chaque enfant.
- En mettant en place des repères, des règles, des limites sur du court et long terme.
- En maintenant une stabilité au sein des équipes éducatives et une régularité du personnel dans le même service pendant un an.

L'objet transitionnel :

Il fait parti intégrante de la vie de l'enfant, car c'est généralement lui-même qui le choisit. Il s'y attache, lui donne vie et sens, il est sécurisant lors des moments de chagrin ou d'angoisses. En acceptant le doudou à la crèche, on privilégie un accueil adapté et une séparation progressive. Le doudou est le lien entre la famille, la maison, et la collectivité. L'objet transitionnel sera donné sur les différents temps de la journée si nécessaire, pour progressivement arriver à s'en séparer.

Le passage dans une autre section :

L'accueil s'organise en 3 sections : bébés, moyens, grands

- Il se fait à partir d'observations diverses émanant du personnel encadrant, concernant l'évolution, le développement de l'enfant, les différentes attitudes ou réactions en

fonction des situations vécues. Il se fera à partir d'évaluation des capacités de l'enfant à s'adapter, ses capacités à jouer avec les autres enfants, à appréhender le changement

- Le passage se fera en fonction de la date d'anniversaire de l'enfant, et en concertation avec les parents.
- Une transition vers le service concerné se fera sur plusieurs temps, avec toujours la même personne : elle accompagnera l'enfant dans l'autre section et restera avec lui, la deuxième fois elle laissera l'enfant un petit temps et reviendra le chercher. Elle amènera l'enfant pour prendre un repas dans le service concerné, elle l'accompagnera pour un temps de repos, afin que l'enfant s'habitue à son nouveau dortoir.

2 ACCUEILLIR L'ENFANT DANS UN CADRE DE VIE DE QUALITE ADAPTE ET REpondant A SES BESOINS :

Cela se traduira par :

L'aménagement de l'espace intérieur :

Chaque service organise l'espace en fonction des âges des enfants accueillis.

Les bébés 3 mois. 14 mois : espace de vie, de jeux, dans lequel les enfants puissent se mouvoir en toute liberté. Un espace de jeux plus cloisonné à l'aide de barrières amovibles permet aux tous petits de se retrouver dans un espace plus douillet (tapis, coussins, miroirs...), pour des temps de câlins, d'ateliers musicaux... Les dortoirs sont organisés en fonction des rythmes des enfants, boîtes musicales, dessins viennent créer un univers calme et reposant. La salle de change est indépendante et isolée de l'espace de vie et à proximité des dortoirs.

Les moyens 15mois. 2ans: espace de vie, de jeux dans lequel on retrouve un espace jeux d'imitation, un coin plus intime (lecture, conte, musique, temps calme), une structure motrice, un espace conséquent pour l'acquisition de la marche. On trouvera un espace pour atelier de création, activités dirigées.

Les grands 2 ans. 4 ans : salle de vie et de jeux composé de plusieurs espaces : jeux d'imitation, coin lecture, conte, un espace pour atelier de création, activités dirigées.

Une salle de motricité accessible à tous les groupes et indépendante des services, offre la possibilité de mettre en place des ateliers d'éveil psychomoteur, gym relaxation, elle comprend une piscine à balle, une structure motrice (toboggan, jeux d'imitation) et une salle d'eau.

L'aménagement de l'espace extérieur :

152 m² de sols souples se verront dotés de structures motrices, de jeux sur ressorts de tableaux interactifs, de balançoires, le tout desservi par le biais d'une piste cyclable aménagée à cet effet.

Cet aménagement a pour but de développer et d'éveiller chez l'enfant, la coordination psychomotrice, et les échanges entre enfants. Chaque enfant pourra investir l'espace donné en fonction de son développement.

L'aménagement des différents temps forts de la journée :

Ces différents temps ont pour but d'accompagner l'enfant vers une autonomie, vers la mise en place d'un processus de socialisation et d'acquisition de l'indépendance.

Autour du repas :

Le repas reste un besoin vital et nécessaire, mais il est aussi un temps de plaisir, de partage, d'échange, de convivialité et d'apprentissage. Les repas sont préparés sur place, ce qui nous permet de nous adapter aux différents régimes alimentaires, de travailler avec les parents autour de la diversification.

Comment y parvenir ?

- un espace est réservé au repas comprenant tables, chaises, et chaises hautes.
- on se lave les mains, on met les bavoirs.
- on nomme tous les plats, on les présente aux enfants en les valorisant.
- on goûte de tout (plaisir/ déplaisir).
- on mange assis et dans le calme.
- on responsabilise les enfants en apprenant à se servir seul, à tenir le verre, la petite fourchette...
- pour les plus grands on aide à débarrasser et laver la table.

Autour du sommeil :

Il est essentiel à la construction et au développement du jeune enfant, il est réparateur, il se doit d'être bien organisé et réfléchi.

Comment y parvenir ?

- créer un espace agréable et sécurisant (boîte à musique, décoration ...)
- l'enfant dormira toujours dans le même dortoir, dans le même lit (repères)

- privilégier la sécurité : surveillance de la température des dortoirs, barrières de sécurité, présence de baby phone, présence effective du personnel pendant les siestes.
- Tour de lit afin de créer un espace « cocoon » et éviter le vis à vis avec les autres.
- Rituels qui peuvent être mis en place (chant, comptine, un petit mot...)

Autour de la santé et apprentissage des règles d'hygiène :

- les changes au quotidien (couches, vêtements, visage, coiffure...)
- apprendre à se laver les mains.
- apprendre à se moucher.
- apprentissage de la propreté, fait en lien avec les familles. Elle résulte d'une maturité et de la maîtrise des sphincters de l'enfant. On proposera le pot ou le wc selon ce qui est fait à la maison. On verbalisera la situation, on dédramatisera en cas d'accident, on valorisera l'enfant, on maintiendra un échange avec les familles en présence de l'enfant.
- la surveillance médicale se fera par le personnel au quotidien (surveillance de la température, du poids, du développement de l'enfant, traitements à donner...)
- la surveillance médicale faite par le médecin de crèche, s'organise comme suit :
 - la consultation des dossiers médicaux des enfants, surveillance des vaccinations
 - la consultation des dossiers du personnel, formation et accompagnement de ce dernier dans leur démarche quotidienne.
 - la mise en place et suivi des Projet d'Action Individualisé, réunion d'information avec les parents.
 - le médecin offre la possibilité comme le mentionne le décret d'AOUT 2000, de pouvoir accueillir un enfant atteint d'une maladie chronique ou porteur de handicap. Cet accueil se fera en lien avec la famille, le médecin, la directrice et l'équipe concernée. Un gros travail de prévention et d'intégration sera mis en place, les visées éducatives seront définies selon les attentes de la famille et les possibilités du service.

Autour des jeux, des temps d'animations :

Tout en respectant l'enfant en tant qu'individu à part entière les professionnelles se doivent de penser et de réfléchir des temps d'animations adaptés aux rythmes et besoins de chacun.

C'est offrir à l'enfant dans un espace défini et adapté la possibilité de pouvoir jouer seul ou à plusieurs. C'est aussi la possibilité de participer ou pas à un atelier plus spécifique (peinture, pâte à sel, collage, dessin....), afin de développer sa motricité fine, son imagination, et l'échange avec ses copains de jeux. C'est acquérir petit à petit les règles mises en place en collectivité, apprendre à attendre, respecter l'autre différent de soi...

C'est amener l'enfant à pouvoir faire des choix, et exprimer ses ressentis en terme de plaisir/ déplaisir. Pour cela l'adulte devra être dynamique, c'est-à-dire qu'il doit être convaincu et faire partager du plaisir dans ce qu'il présente à l'enfant.

Au travers de sorties vers l'extérieur, de rencontres avec les différentes structures existantes sur le territoire, de rencontres intergénérationnelles, nous souhaitons développer chez le jeune enfant un esprit d'ouverture, afin de favoriser la socialisation, qu'il prenne conscience que les autres sont différents de lui-même. C'est aussi découvrir de nouveaux espaces architecturaux, de nouvelles façons de travailler, si on peut le dire ainsi.

A travers les différents temps de la journée cités ci-dessus, le professionnel assure la sécurité affective et physique des enfants. Il crée un climat de confiance et accompagne l'enfant tout au long de la journée. Il verbalise, donne des explications sur les différentes situations vécues. Il pose des mots sur ce que vivent les enfants, donne du sens à la vie en collectivité.

Ce travail au quotidien ne nous fait pas oublier que le premier éducateur de l'enfant reste le parent. Ensemble nous mettons tout en oeuvre pour que le temps de garde se passe le mieux possible et réponde aux attentes des familles.

3 LA COHERENCE DES EQUIPES EDUCATIVES :

Les équipes pluridisciplinaires sont composées de 4 personnes à temps plein. Elles sont les portes-parole et la mise en oeuvre du projet d'établissement.

Elles donnent sens et vie au projet pédagogique, chacune selon sa spécificité et dans une complémentarité totale.

Des fiches de poste définissent les rôles et fonctions de chacune; ainsi dans ce cadre établi elles peuvent assurer leurs missions.

Comment y parvenir ?

Par des réunions de gestion de service (régulation par service : bébés, moyens, grands)

Par des réunions d'équipes, permettant de répondre aux différentes questions que se posent les professionnelles : concernant des comportements d'enfants, des questions d'ordre pédagogique, psychologique, en matière de santé

Par des réunions de formation assurées par le médecin de crèche (alimentation, sommeil, maladies infantiles....)

Par des réunions d'équipe des trois services :

- Réflexion autour des actions menées
- Réflexion sur le fonctionnement général de la crèche.
- Réflexion sur les projets à cours et moyens terme.
- Analyse et confrontation des différentes pratiques.
- Pouvoir faire partager en équipe des situations douloureuses ou mal vécues par les agents.

Par des temps de régulation uniquement avec les responsables des services

Par des moments d'échanges individuels avec les agents et la responsable de la structure

Par l'accompagnement et le soutien du personnel dans leurs différentes démarches : formations CNFPT, mise en place de VAE, stages, lectures, conférences...

Au quotidien les échanges se font par les transmissions orales et écrites. Le support cahier permet d'avoir une trace écrite et un suivi de l'enfant, au quotidien.

4. MISE EN PLACE PROGRESSIVE DE MESURES D'EVALUATIONS :

L'évaluation concernant l'avancement de ce projet se fera en interne :

- En équipe
- Avec les responsables de service
- Avec les familles, soit en entretien individuel, et surtout au quotidien

Elle se fera aussi en externe :

- Réunion du pôle social petite enfance (entre professionnels, avec Directeur général des services)
- Réunion de la commission sociale petite enfance (professionnels, élus, DGS)
- Régulations quotidiennes avec le DGS
- Avec les différents partenaires (CAF, PMI ...)